

OBSERVATOIRE DE SIGNAUX FAIBLES

Stabilisation de la situation des entreprises et des ménages au 4^e trimestre 2023

JANVIER
2024

Crédit à la consommation : financement des projets des ménages

- La demande se maintient notamment pour les crédits automobile et les crédits de trésorerie.
- Après s'être effritée, la qualité de la demande des particuliers se stabilise.
- Les règles d'octroi de crédit restent resserrées.
- Les premiers impayés ainsi que le nombre de clients inscrits au FICP poursuivent leur augmentation.



Crédit-bail mobilier : financement des investissements des entreprises

- Poursuite de l'augmentation des premiers impayés, des demandes de report de remboursement ou de réaménagement ainsi que des procédures amiables.
- Toutefois la demande de financement est bien orientée.



Affacturation : financement de la trésorerie des entreprises

- Les tirages et le nombre de clients sont globalement stables.
- Les délais de paiement s'orientent plutôt à la baisse.



Cautions et garanties : soutien aux crédits d'investissement des entreprises et des ménages

- Pour les entreprises et les professionnels, la situation se stabilise malgré des appels en garantie en hausse.
- Pour les ménages, l'activité de cautionnement immobilier demeure en forte baisse ; les appels en garantie se stabilisent à un niveau bas.



Les tendances relevées par l'Observatoire des signaux faibles, indicateurs expérimentaux, sont issues d'une enquête menée auprès d'un large échantillon d'adhérents de l'ASF au cours des trois derniers mois.

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturation) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20 % des crédits au secteur privé.

ASF

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES